



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Centre d'examens de santé
Côtes d'Armor

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

CENTRE D'EXAMENS DE SANTÉ
DE SAINT BRIEUC & SES ANTENNES





Sommaire

1 - INTRODUCTION	5
2 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CES DE SAINT-BRIEUC ET DE SES ANTENNES	9
Informations générales	10
Organigramme fonctionnel	11
Ressources humaines	12
3 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA POPULATION REÇUE	13
Présentation du territoire d'intervention du CES et des caractéristiques de la population	14
Répartition par âge et par sexe	17
Répartition par CPAM et par département (<i>Régime et origine de la population</i>)	18
4 - PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ PAR GRANDES ORIENTATIONS	19
Présentation de l'EPS	20
Schéma synthétique du périmètre de l'EPS socle	21
Une attention particulière pour les personnes éloignées du système de santé	22
L'EPS dédié aux jeunes	26
L'EPS dédié aux seniors	29
L'EPS dédié aux professionnels de santé (CLIOR)	30
Les entretiens individuels de Prévention (EIP)	31
L'éducation thérapeutique du patient	32
Les actions en direction des partenariats du CES	35
Les informations délivrées aux assurés	38
5 - PARTICIPATION À DES ÉTUDES DE SANTÉ PUBLIQUE	41
6 - QUELQUES DONNÉES DE SANTÉ DÉCOULANT DES RÉSULTATS DE L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ	43
Motifs d'alertes au médecin traitant déclenchées en 2024	44
Incidations à la participation aux campagnes de dépistage	45
Principaux résultats en matière de sérologies infectieuses	48
Aide au sevrage tabagique	49
Dépistage des Chlamydiaes	50
Rattrapage vaccinal	51
7 - CONCLUSION	53



1

INTRODUCTION

L'examen de prévention en santé (EPS) est une offre proposée aux assurés du régime général de la Sécurité Sociale.

Réalisé par un réseau de 85 centres d'examens de santé (CES), l'EPS est adapté à l'âge, au sexe, aux risques ainsi qu'au suivi médical habituel des assurés. Il prend en compte les difficultés d'accès aux soins et à la prévention. Totalement pris en charge par l'Assurance Maladie, l'EPS s'appuie sur les recommandations médicales les plus récentes en matière de prévention et s'inscrit en complémentarité de l'action du médecin traitant.

Il est destiné en priorité aux personnes de plus de 16 ans éloignées du système de santé et en situation de précarité, qui ne bénéficient ni d'un suivi médical régulier réalisé par le médecin traitant, ni des dispositifs d'offre de prévention organisée comme les dépistages des cancers par exemple.

L'EPS permet de s'inscrire ou de se réinscrire dans un parcours de santé. Il est réalisé par plusieurs professionnels : personnel administratif, infirmier, dentiste, diététicienne et médecin.

De nombreuses thématiques sont communes à tous comme la prévention des troubles cardiovasculaires, l'activité physique, le tabac, la participation aux dépistages organisés du cancer, le dépistage du surpoids et de l'obésité. D'autres sont abordées en fonction de l'âge et des facteurs de risque de l'assuré ainsi que de ses préoccupations.

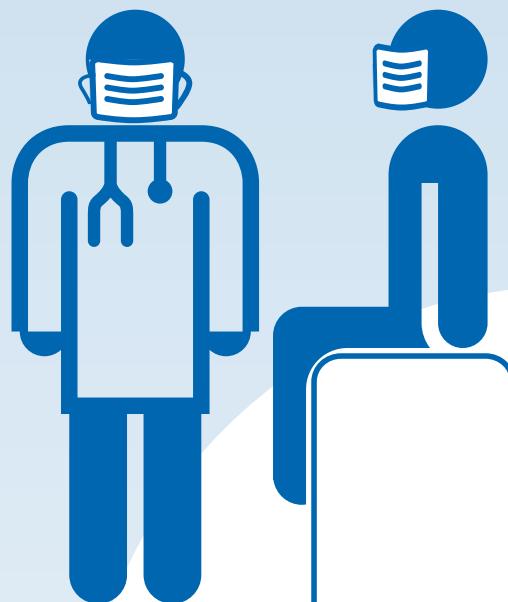
Les thèmes « addictions », « alimentation », « vie affective et sexuelle » , « activité physique » font notamment partie de l'EPS pour les jeunes de 16 à 25 ans.

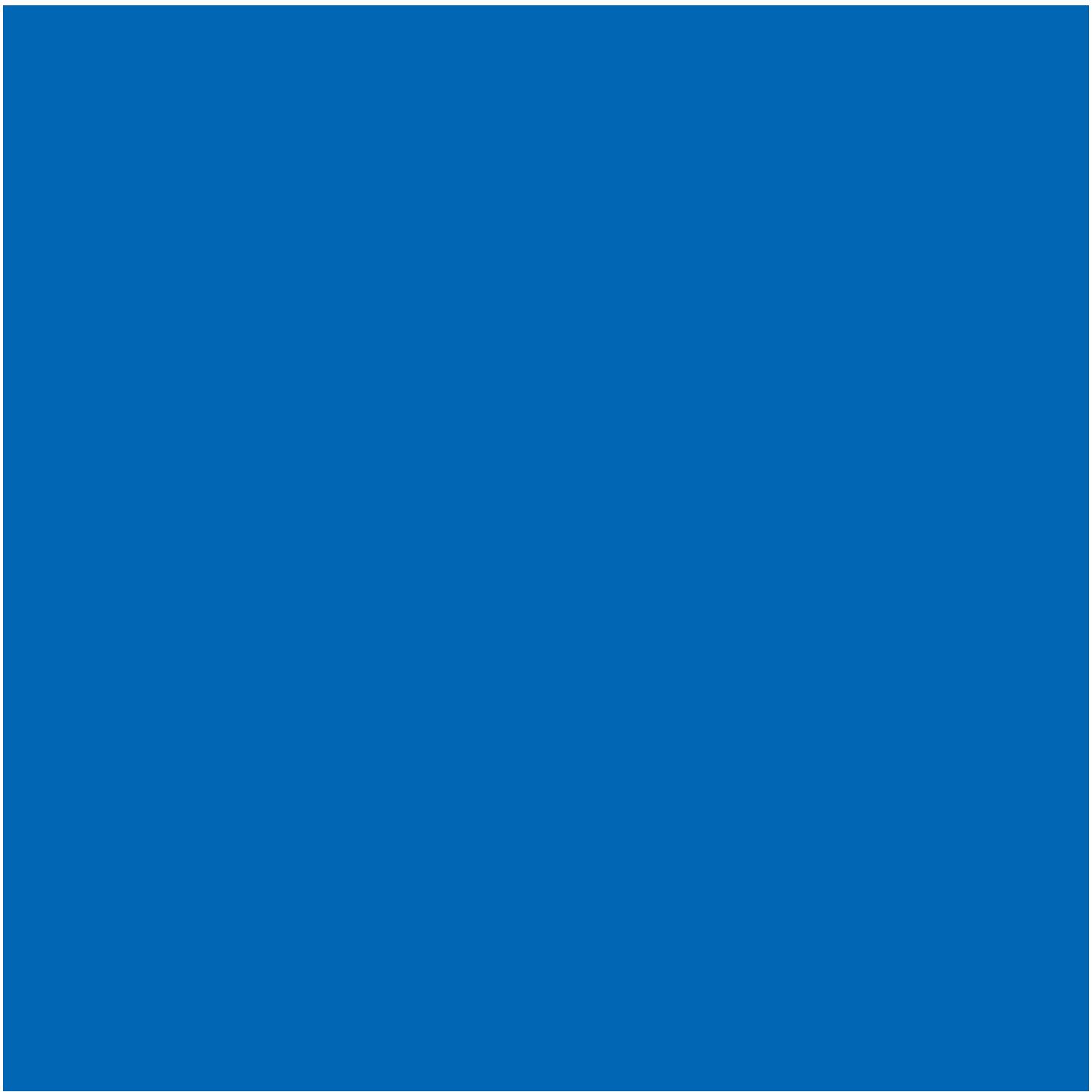
La prévention des risques de chutes et les préoccupations liées au passage à la retraite et le bien vieillir font notamment partie des thématiques de l'EPS sénior.

L'EPS permet également d'apporter un soutien au médecin traitant. A l'issue de l'EPS, les consultants sont orientés et éventuellement suivis, en fonction de leurs besoins et avec leur accord, en lien avec le médecin traitant vers le système de santé pour des prises en charge médicales, des actions en **Éducation En Santé (EES)**, d'**aide au sevrage tabagique** et de programmes d'**Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)** :

- ✓ *pour les patients Diabétiques de type2,*
- ✓ *pour les patients atteints de pathologie cardiovasculaires*

Par ailleurs, les CES participent à des **études nationales sur l'état de la santé de la population**, contribuant ainsi à l'observation et à la surveillance épidémiologique (cohorte CONSTANCES).





2

PARTICIPATION À DES ACTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Implanté à Saint-Brieuc depuis 1967, et doté de 3 antennes à Brest, Quimper et Lanester, le Centre d'examens de santé est un CES en gestion directe. Il réalise les examens de santé pour les CPAM des Côtes d'Armor, du Finistère et du Morbihan.

BREST

16 rue Alexandre Ribot
29 200 Brest

☎ 02 90 03 31 01

✉ ces29@assurance-maladie.fr

🕒 **Horaires d'ouverture**

Lundi, mardi & jeudi
de 7h45 à 16h



🕒 **HORAIRES D'OUVERTURE**

Du lundi au vendredi de 8h à 16h30

SAINT-BRIEUC

Bât. Le Baliste
26 rue de Paris -CS 74 227
22 042 Saint-Brieuc

☎ 02 90 03 31 30

✉ ces22@assurance-maladie.fr

🕒 **Horaires d'ouverture**

Tous les jours de 7h45 à 16h30



QUIMPER

Parc d'activité de Kernoter
15 rue François Lemarié
29 000 Quimper

☎ 02 90 03 31 14

✉ ces29@assurance-maladie.fr

🕒 **Horaires d'ouverture**

Lundi, mardi & jeudi
de 8h à 16h



LANESTER

44 rue François Billoux
56 600 Lanester

☎ 02 90 03 31 05

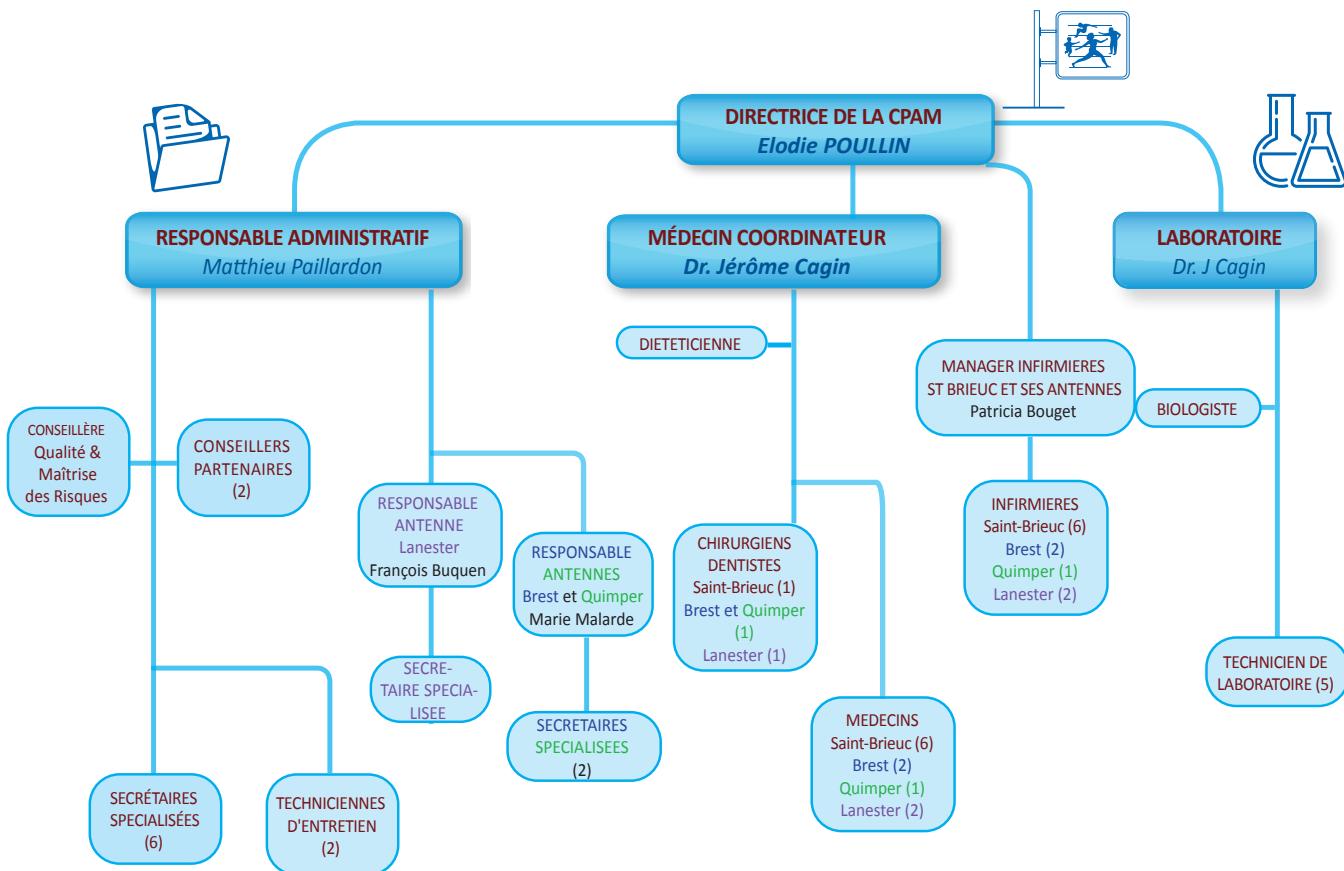
✉ ces56@assurance-maladie.fr

🕒 **Horaires d'ouverture**

Lundi, mardi & jeudi
de 8h à 16h



ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DU CENTRE D'EXAMENS DE SANTÉ



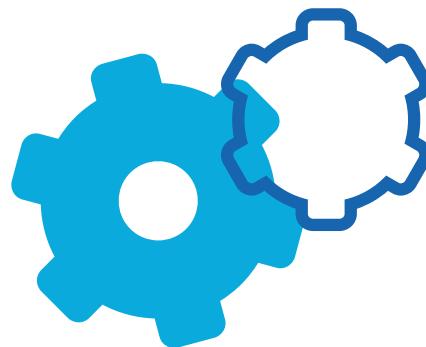
LÉGENDE :

BREST

QUIMPER

LANESTER

SAINT-BRIEUC



LES RESSOURCES HUMAINES



7,87

auxiliaires
médicaux

11,71

praticiens



Effectifs réels
en équivalent
temps plein

16,91
employés
et cadres

	Année 2023	Année 2024
Effectifs CDI réels en équivalent temps plein (ETP)	39,30	41,62
Effectifs réels en ETP par catégorie d'emploi :		
Employés et cadres	16,91	16,91
Auxiliaires médicaux	7,10	7,87
Praticiens	10,16 dont Médecins : 7,20 Biologistes : 1,40 Dentistes : 1,56	11,71 dont Médecins : 8,64 Biologistes : 1,40 Dentistes : 1,67
Autres personnels de laboratoire	5,13	5,13

3

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA POPULATION REÇUE

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE D'INTERVENTION DU CES ET DES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

Implanté à Saint-Brieuc et doté d'antennes à Brest, Quimper et Lanester, le Centre d'Examens de Santé a vocation à proposer un bilan de prévention en santé et offrir ses services à la population des 3 départements bretons : les Côtes d'armor, le Finistère et le Morbihan, et ainsi répondre à ses besoins.

LA POPULATION DES CÔTES D'ARMOR



615 301
HABITANTS

EN CÔTES D'ARMOR

Source : INSEE au 01/01/2025

> 92,5%
protégés par le régime général dont SLM



6,2%
CHÔMEURS

Source : INSEE au 01/01/2024



39 857
BÉNÉFICIAIRES C2S

Source : SIAM ERASME régional au 24/05/2024

LA POPULATION DU FINISTÈRE



896 000
HABITANTS

EN FINISTÈRE
Source : INSEE au 01/01/2025

> 91,5 %
protégés par le régime général dont SLM



6,1%
CHÔMEURS

Source : INSEE au 01/01/2024



60 756
BÉNÉFICIAIRES C2S

Source : SIAM ERASME régional au 31/12/24

LA POPULATION DU MORBIHAN



782 348
HABITANTS

EN MORBIHAN
Source : INSEE au 01/01/2025

> 91 %
protégés par le régime général dont SLM



5,7%
CHÔMEURS

Source : INSEE au 01/01/2024



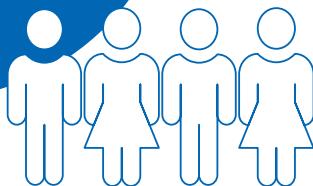
48 560
BÉNÉFICIAIRES C2S

Source : SIAM ERASME régional au 31/12/24

PRÉSENTATION DE LA POPULATION REÇUE

10 366

consultants ont été reçus
sur les 4 sites du
Centre d'Examens de Santé
en 2024



dont **6 510**

St-Brieuc

dont **1 509**

Brest

dont **665**

Quimper

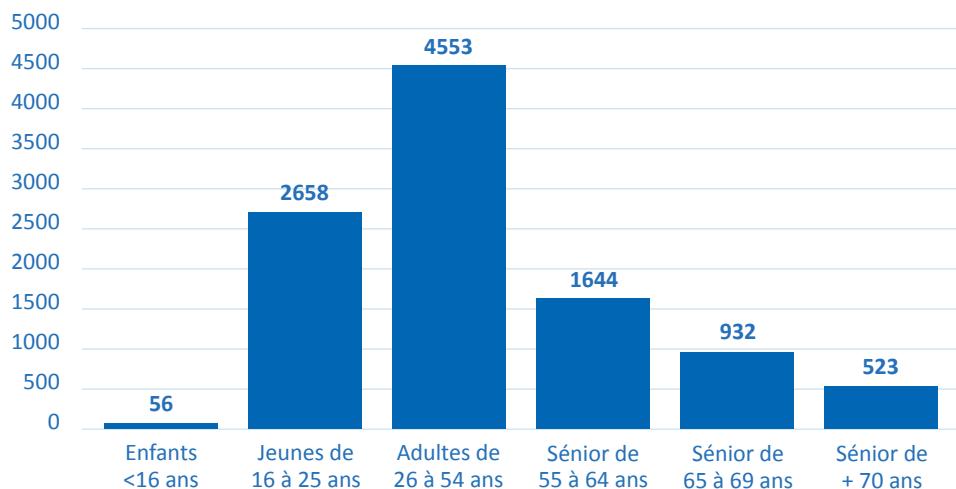
dont **1 682**

Lanester

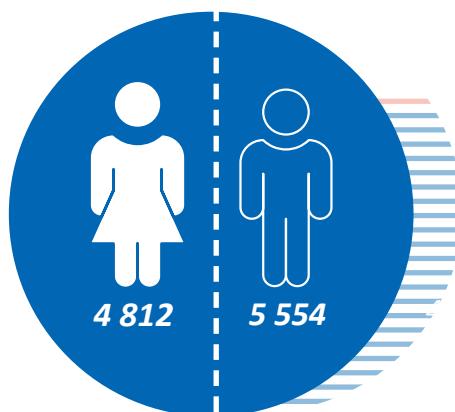


RÉPARTITION PAR SEXE ET PAR ÂGE DE LA POPULATION REÇUE

RÉPARTITION PAR ÂGE DE LA POPULATION REÇUE DANS LES 4 SITES



RÉPARTITION PAR SEXE DE LA POPULATION REÇUE



RÉPARTITION PAR CPAM ET PAR DÉPARTEMENT DE LA POPULATION REÇUE EN 2024

5 851

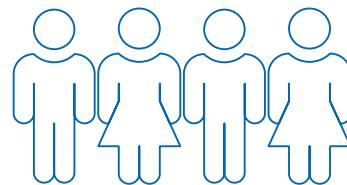
personnes affiliées
à la Cnam des Côtes
d'Armor

2 210

personnes affiliées à
la CPAM du Finistère

1 524

personnes affiliées à
la CPAM
du Morbihan



366

personnes
affiliées
à une autre
CPAM

415

personnes
affiliées
à un autre
régime

96 % *des consultants accueillis
relèvent du régime général.*

61%

*des consultants habitent
les Côtes-d'Armor*

22%

*habitent
le Finistère*

et **16%**
le Morbihan



**PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ
PAR GRANDES ORIENTATIONS**

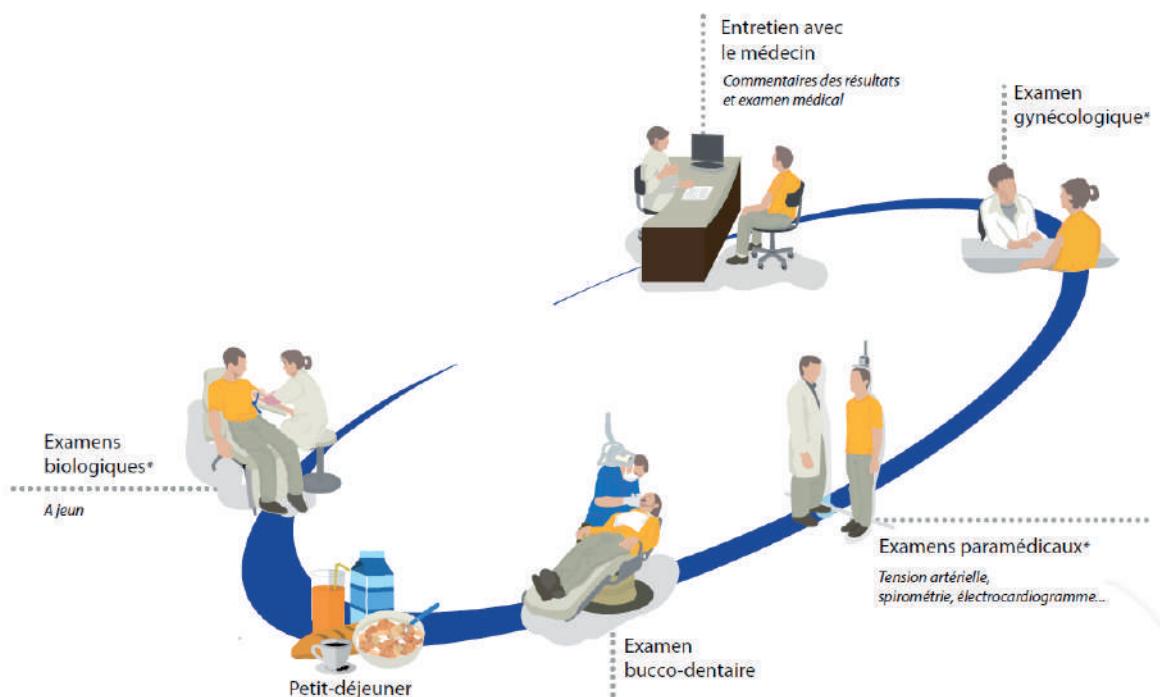
PRÉSENTATION DE L'EXAMEN DE PRÉVENTION DE SANTÉ (EPS)

L'examen de prévention en santé est un acte préventif personnalisé qui prend en compte l'âge, le mode de vie, les antécédents personnels et familiaux des consultants.

Des examens biologiques (sang et urine), un examen bucco-dentaire, des examens para-médicaux (tension, coeur, souffle, vue et audition), un examen gynécologique peuvent être pratiqués selon le profil et sont complétés par un entretien avec un médecin du centre.

Des conseils personnalisés d'éducation pour la santé sont systématiquement délivrés. Des séances collectives ou individuelles sur les grands facteurs de risques (alimentation, activité physique, hygiène bucco-dentaire, tabac, alcool, cannabis, etc...) peuvent également être proposées.

Des accès aux dépistages (VIH, hépatites B et C, chlamydia, ...) et un rattrapage vaccinal sont également possibles.



* Examens personnalisés en fonction du profil et des facteurs de risque de la personne.

LA RÉNOVATION DE L'EXAMEN

Un référentiel commun de pratiques destiné aux professionnels des CES a été élaboré et mis à la disposition des CES. Il s'appuie sur les recommandations de la haute autorité de santé (HAS). La liste de thèmes de santé devant faire l'objet d'une exploration systématique a été définie par consensus, à partir des problématiques majeures de santé publique.

SCHÉMA SYNTHÉTIQUE DU PÉRIMÈTRE DE L'EPS SOCLE

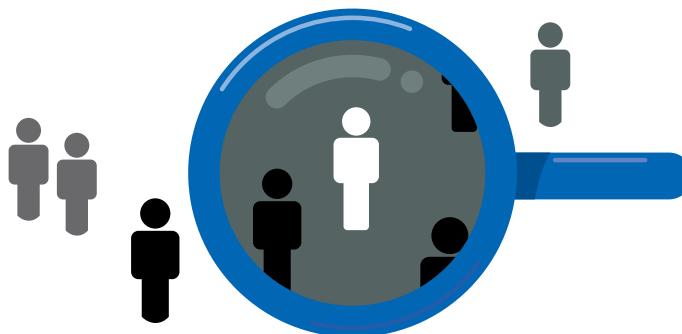
HTA > Dépister > Accompagner dans la prise en charge	DYSLIPIDÉMIE > Dépister > Accompagner dans la prise en charge	SURPOIDS ET OBÉSITÉ > Dépister et accompagner d'une intervention éducative	DIABÈTE DE TYPE 2 > Dépister > Accompagner dans la prise en charge	MALADIE RÉNALE CHRONIQUE > Dépister
ALCOOL > Repérer la consommation et accompagner d'une intervention brève	TABAC > Repérer la consommation et accompagner d'une intervention brève > Repérer les maladies liées au tabac et accompagner dans la prise en charge	CANNABIS > Repérer la consommation et accompagner d'une intervention brève		
CANCER DU COL > S'assurer de la participation au DO et le réaliser si nécessaire > Promouvoir et proposer la vaccination anti-HPV de rattrapage	CANCER DU SEIN > Repérer le profil à risque > S'assurer de la participation au DO	CANCER COLORECTAL > Repérer le profil à risque > S'assurer de la participation au DO > Remettre un kit de dépistage en l'absence de médecin traitant	CANCER CUTANÉ > Repérer le phénotype à risque et l'accompagner d'une intervention éducative	
IST > Repérer les risques et accompagner d'une approche éducative > Dépister les infections à chlamydiae et accompagner dans la prise en charge	VHB > Dépister > Promouvoir la vaccination	VHC > Dépister	VIH > Dépister et accompagner d'une intervention éducative	VACCINATIONS USUELLES > Evaluer le statut vaccinal > Promouvoir les vaccinations recommandées > Réaliser le rattrapage vaccinal
ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SÉDENTARITÉ > Repérer et accompagner d'une intervention éducative > Promouvoir l'activité physique adaptée	ALIMENTATION > Repérer les habitudes dans le cadre des maladies chroniques et accompagner d'une intervention éducative	CONTRACEPTION > Repérer les moyens et usages et accompagner d'une approche éducative	PRÉVENTION CHUTES > Repérer le consultant à risque de chute et l'accompagner d'une approche éducative	
ASTHME > Dépister > Accompagner dans la prise en charge	BPCO > Dépister > Accompagner dans la prise en charge			
ANXIÉTÉ > Repérer un trouble anxieux généralisé	DÉPRESSION > Repérer une dépression > Repérer, évaluer les idées et conduites suicidaires chez les jeunes > Accompagner dans la prise en charge	PLAINTÉ MNÉSIQUE > Accompagner une plainte mnésique spontanée	VIOLENCES > Repérer les femmes victimes de violences au sein du couple et évaluer les signes de gravité > Accompagner et orienter les femmes victimes de violences au sein du couple	
DYSTHYROÏDIE > Repérer une dysthyroïdie	CARENCE MARTIALE > Dépister			
VISION > Repérer une baisse de l'acuité visuelle > Dépister une dyschromatopsie > Repérer un risque d'hypertonie oculaire et de glaucome primitif à angle ouvert > Repérer un risque de DMILA	AUDITION > Dépister une hypoacousie > Evaluer le niveau d'exposition sonore et l'accompagner d'une intervention éducative			
BUCCO-DENTAIRE > Repérer des pathologies > Réaliser une intervention éducative bucco-dentaire de prévention				

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LES PERSONNES ÉLOIGNÉES DU SYSTÈME DE SANTÉ ET AUX PRIMO CONSULTANTS

Les examens de prévention en santé sont proposés à tout assuré et à ses ayants droits mais les organismes d'assurance maladie doivent veiller à offrir ces examens en priorité aux personnes éloignées du système de santé.

Les populations cibles sont les suivantes :

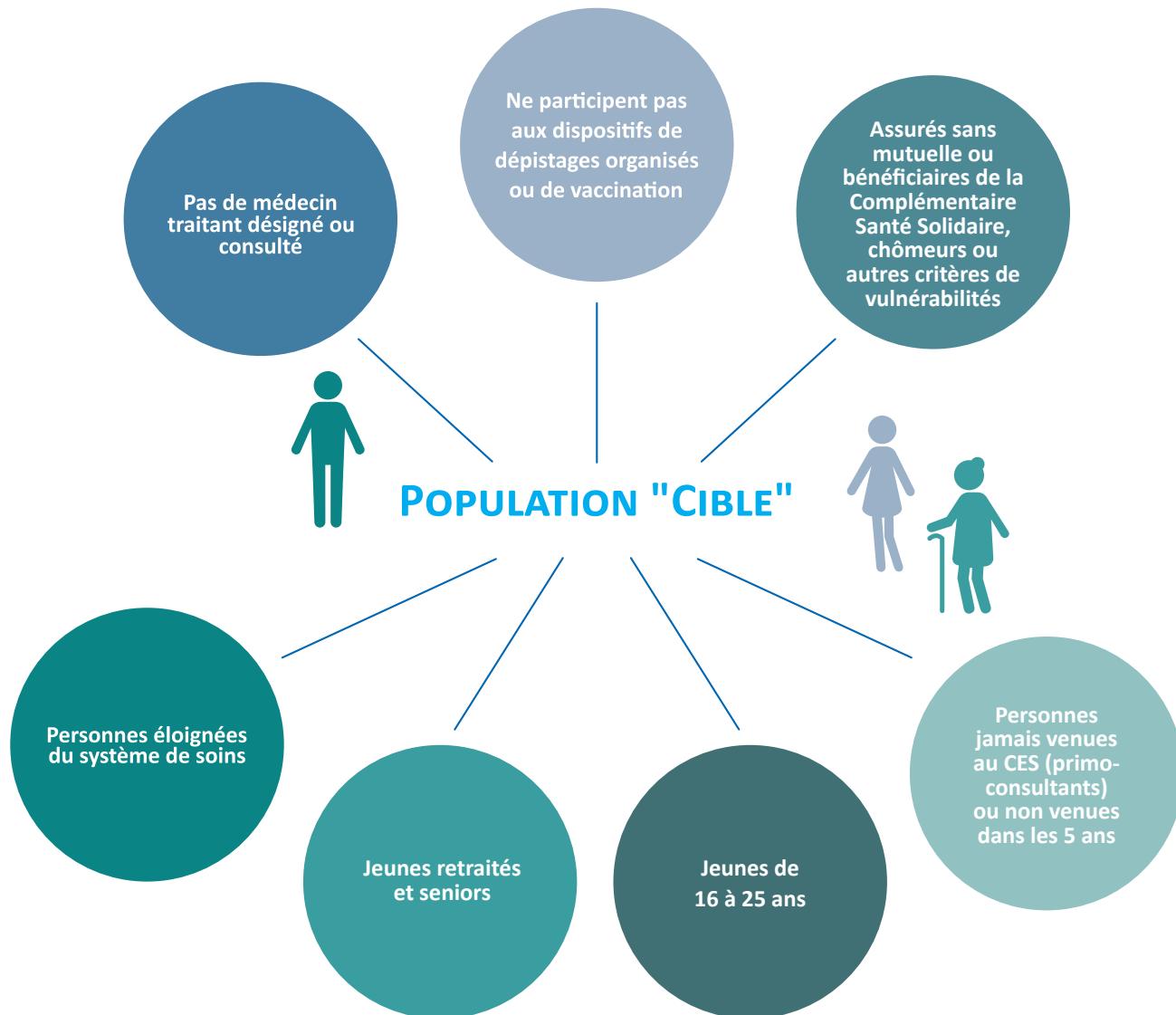
- Ayants droits inactifs de plus de 16 ans,
- Demandeurs d'emploi et leurs ayants droits
- Personnes affiliées à l'assurance volontaire et leurs ayants droits
- Titulaires d'un avantage de retraite ou de préretraite et leurs ayants droits
- Autres assurés inactifs et leurs ayants droits
- Populations exposées à des risques menaçant leur santé définies par le FNPEIS (Fonds National de Prévention, d'Education et d'Information Sanitaires).



Les populations dites « précaires » ne sont pas les seules concernées. Les populations qui en ont le plus besoin, soit au regard des catégories définies en 1992 (article 2 de l'arrêté du 20 juillet 1992) et en 2002, soit en raison de leur éloignement actuel du système de prévention et de soins sont prioritairement ciblées par le Centre d'examens de santé.

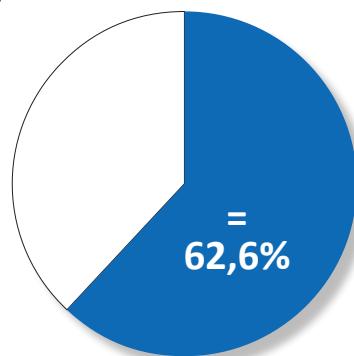
La prise en charge des populations éloignées du système de santé nécessite d'aller à leur rencontre, d'où l'importance des démarches visant à construire des partenariats avec les institutions et associations en relation avec ces personnes.

L'accueil de cette population dans les CES est également l'occasion de développer de l'information à leur intention et de les accompagner de manière adaptée dans l'accès aux soins.

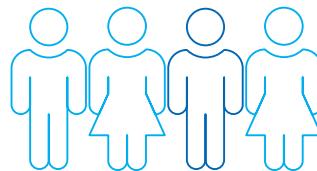


RÉPARTITION DE LA POPULATION ACCUEILLIE AU REGARD DU SCORE EPICES

5 948
personnes en
situation de précarité
accueillies en 2024
(hors cohorte CONSTANCES)



de la population reçue
hors étude Constances





L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ DÉDIÉ AUX JEUNES

Le « Parcours Santé Jeunes » prévoit plusieurs temps de rencontre avec les jeunes de 16 à 25 ans orientés par les partenaires en amont et au cours de l'examen de prévention. Il offre un lieu d'échange avec des professionnels de santé pour aborder leur mode de vie et permettre d'exprimer leurs préoccupations. Il comprend une attention particulière concernant les thèmes suivants :

- Présentation de l'EPS
- Accès aux droits et aux soins
- Approche globale de la santé
- Nutrition (Alimentation, surpoids, obésité, activité physique, hygiène bucco-dentaire...)
- Conduites addictives
- Vie affective et sexuelle

2 658

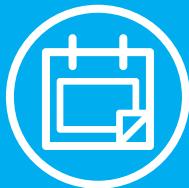
jeunes de 16 à 25 ans
ont bénéficié d'un bilan
de santé en 2024.

soit



25%

des consultants accueillis
hors Constances



VENDREDI 11 OCTOBRE LE BUS MES TIPS SANTÉ ÉCHANGE ET CONVIVIALITÉ

Le bus était présent à Saint-Brieuc, installé dans le parc des Promenades de 10 h à 18 h.

Le bus Mes tips santé va à la rencontre des jeunes assurés pour les informer sans tabou sur les sujets de santé qui les préoccupent et leur faire découvrir les services incontournables de l'Assurance Maladie, tout en passant un moment divertissant.



LES ÉQUIPES DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU DÉPARTEMENT ÉTAIENT PRÉSENTES POUR :

- donner des conseils sur les démarches à réaliser selon la situation personnelle de chacun ;
- présenter les bons réflexes à acquérir côté prévention comme le dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST) et les programmes portés par l'Assurance Maladie (les rendez-vous M'T dents, l'examen de prévention en santé, la vaccination contre les papillomavirus humains (HPV)...).

De nouvelles animations

Pour sa nouvelle tournée, le bus Mes tips santé a proposé un espace immersion avec deux nouvelles animations :

- **le jeu du « Prev'pong »** pour confronter les jeunes à l'impact de l'alcool ou de la drogue sur leur vision ;
- **un casque de réalité virtuelle** pour les sensibiliser à la perte de contrôle en soirée.

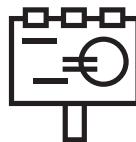
Parmi les nouveautés 2024, les visiteurs ont pu également jouer seul ou à plusieurs à un jeu de l'oie géant qui a permis à chacun de se challenger et de saisir l'importance d'avoir une activité physique au moins 30 minutes par jour !

Concernant les tips en matière de droits et démarches, deux nouvelles activités ont également été inaugurées lors de cette nouvelle tournée :

- **un jeu de memory** pour acquérir les réflexes afin de bénéficier la bonne prise en charge de ses frais de santé
- un « **Questions pour ta santé** » sur le modèle du célèbre jeu questions pour un champion où deux équipes s'affrontent autour d'un buzzer afin de s'approprier de façon ludique les démarches en santé.

DES SÉANCES D'AMONT DE PRÉSENTATION DE L'OFFRE EPS

Les séances d'amont ont lieu en moyenne 1 à 2 semaines avant l'examen de santé. Elles sont exclusivement dédiées à des groupes constitués par des partenaires locaux. Les séances de présentation sont réalisées dans les locaux des partenaires et associent une présentation de l'EPS (Un examen de santé, c'est quoi ?).



368

séances collectives
sur le thème « Un
examen de santé
c'est quoi ? »



4 731
PARTICIPANTS

ont été réalisés
dans les différentes
structures de jeunes
en réinsertion
professionnelle

SÉANCES COLLECTIVES AU COURS DE L'EPS

L'examen de prévention en santé offre aux jeunes orientés par les partenaires locaux plusieurs temps de rencontre sur différentes thématiques d'éducation en santé, souvent programmés l'après-midi dans la continuité de l'EPS.

Les séances collectives, basées sur une offre socle nationale en éducation en santé, ont pour objectif l'information sur des thématiques dédiées aux jeunes : les addictions et la vie affective et sexuelle.

D'autres séances de Promotion de la Santé (APS), hors offre socle national EES, sensibilisent les jeunes sur l'hygiène bucco-dentaire, l'équilibre alimentaire, l'activité physique.

Il s'agit de groupes constitués d'une dizaine de personnes. Ces séances mobilisent un personnel formé à l'éducation en santé.



168

ateliers
« Prendre soin
de ses dents »



955
PARTICIPANTS



3

ateliers
« Conduites
addictives »



16
PARTICIPANTS



179

ateliers
« Manger
Bouger »



1 173
PARTICIPANTS



9

ateliers
« Glycémie
élevée »



62
PARTICIPANTS



6

ateliers
« vie affective
et sexuelle »



43
PARTICIPANTS

L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ DÉDIÉ AUX SENIORS

La prévention des chutes pour les personnes à partir de 65 ans

L'Examen de Prévention en Santé privilégie pour les personnes à partir de 65 ans une approche globale centrée sur la personne. Une attention particulière est portée sur le dépistage et la prévention des complications des pathologies chroniques, l'adhésion aux dépistages organisés des cancers (sein, colorectal), la prévention des chutes et les préoccupations interférant avec le passage à la retraite et le vieillissement.



1 455

personnes de 65 ans et +
ont réalisé un bilan
de santé en 2024

soit

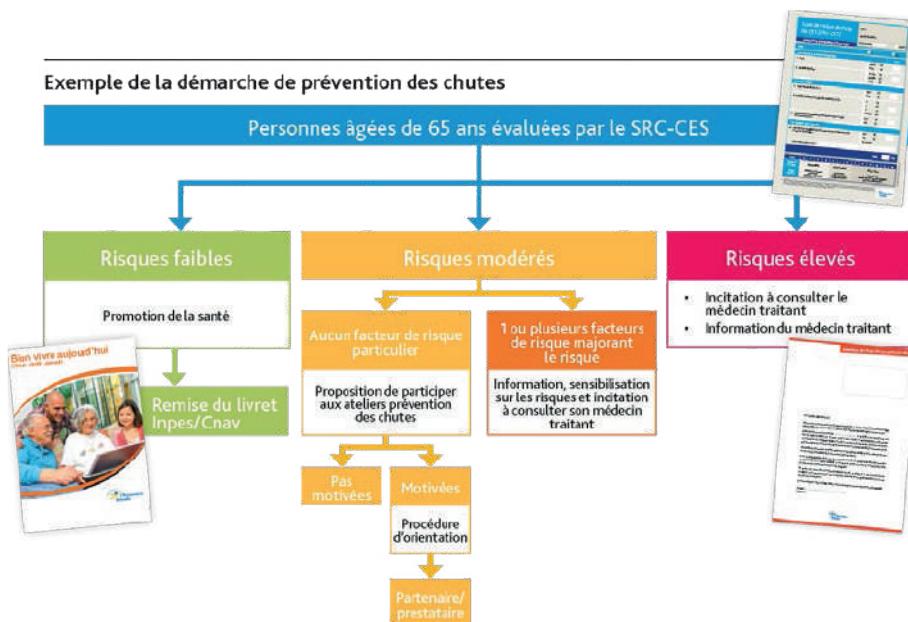
14%
des consultants
accueillis

1 500

scores de chutes calculés
(réalisé selon le protocole national)

Exemple de la démarche de prévention des chutes

Personnes âgées de 65 ans évaluées par le SRC-CES



L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ DÉDIÉ AUX PROFESSIONNELLS DE SANTÉ (CLIOR)

Les Centres d'examens de santé des CPAM des Côtes d'Armor et d'Ille et Vilaine proposent depuis septembre 2016 des examens de prévention en santé aux **médecins** des quatre départements de Bretagne.

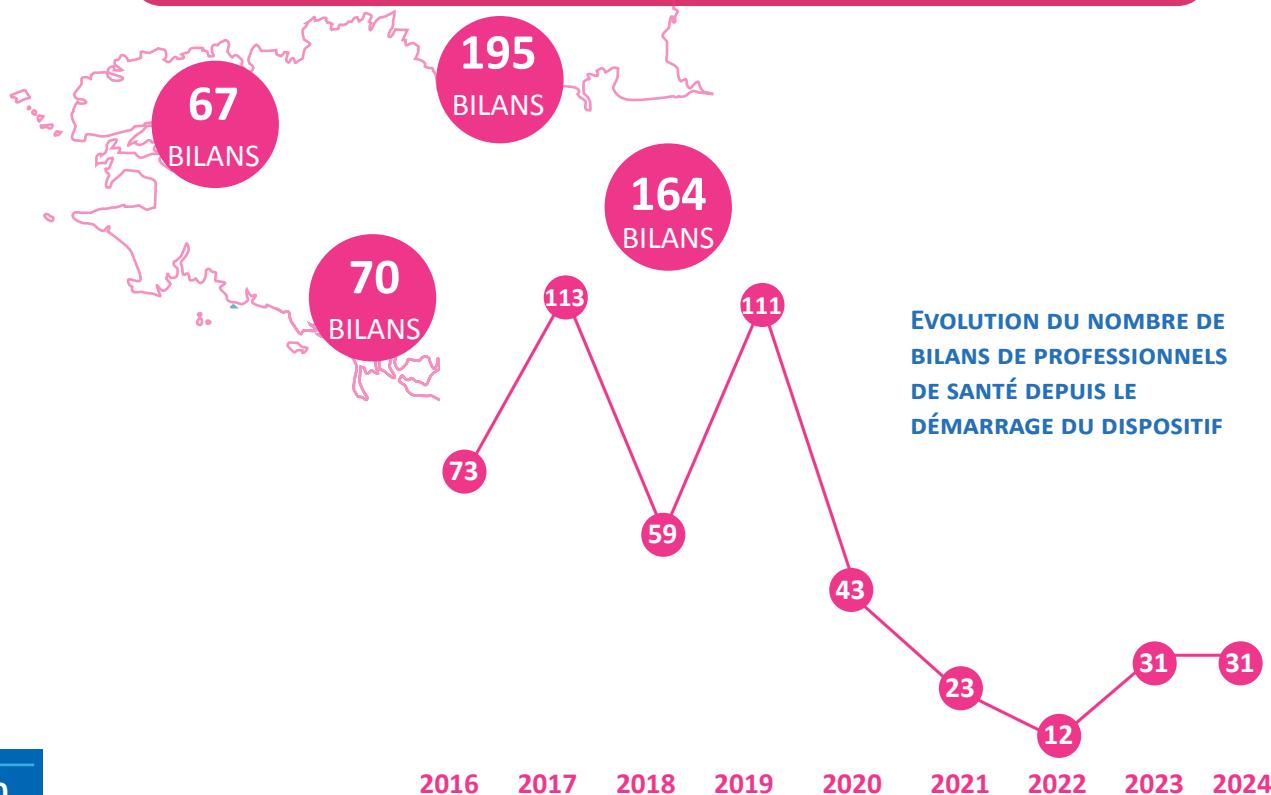
Ce dispositif a été étendu à l'ensemble des professionnels de santé de Bretagne au 3ème trimestre 2019 mais **ce déploiement a été perturbé début 2020**.

ET VOUS, SOIGNANTS, QUI PREND SOIN DE VOUS ?

Un examen de santé complet et gratuit, en toute confidentialité, pour les professionnels de santé bretons est proposé dans les centres d'examens de santé de l'assurance maladie à Saint-Brieuc, Brest, Lanester et Rennes.



Près de 500 professionnels de santé bretons ont réalisé un bilan depuis le lancement du dispositif, dont 31 bilans réalisés en 2024.





LES ENTRETIENS INDIVIDUELS DE PRÉVENTION (EIP)

Cette offre vise à accompagner les personnes à adopter des comportements favorables à leur santé. Elle s'inscrit en réponse à une thématique identifiée et convenue avec la personne lors de l'EPS ou hors EPS (accès direct). Elle se décline sous la forme d'entretiens de type motivationnel.

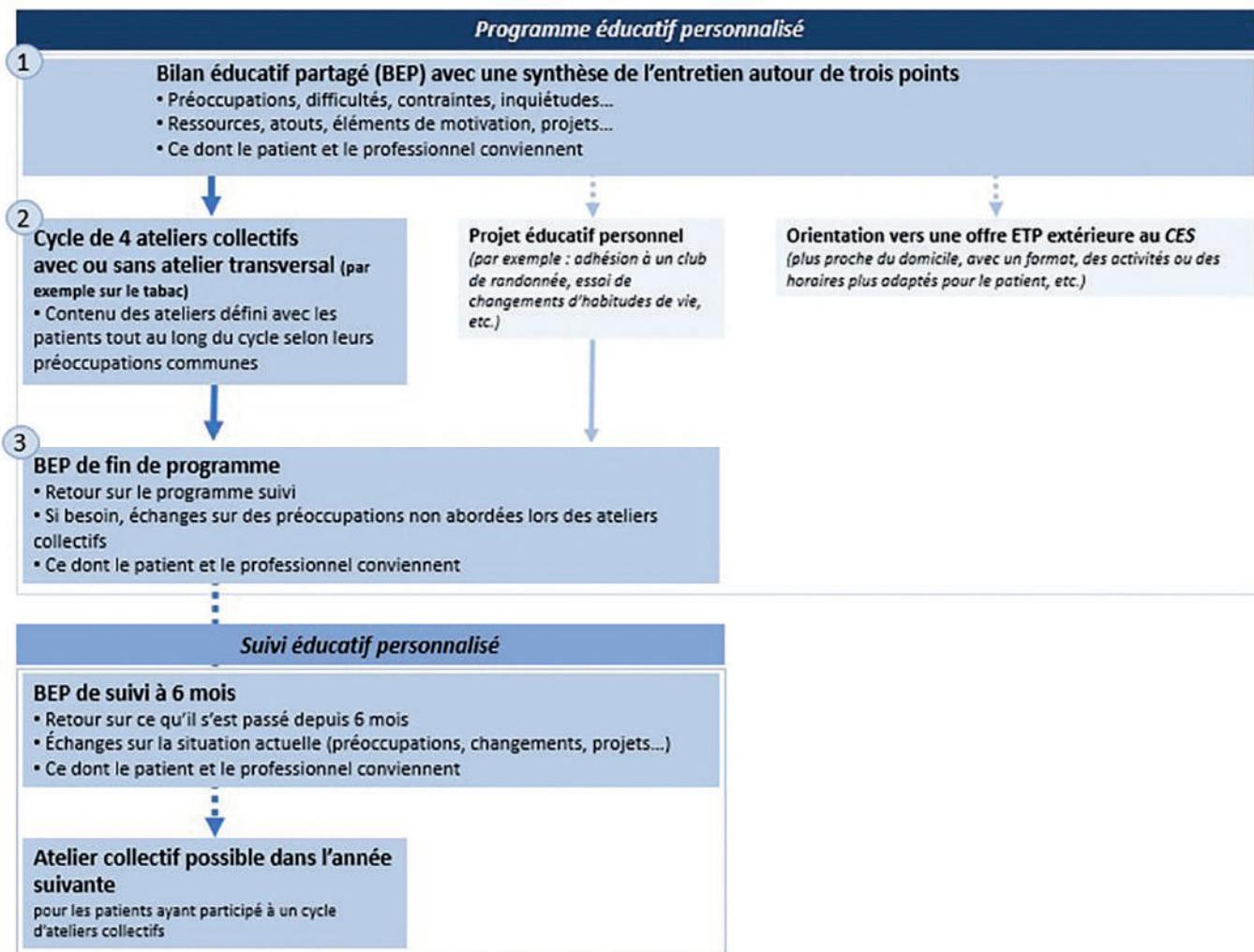
6 thématiques :

THÉMATIQUES	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
Tabac	Faire le point avec la personne sur son tabagisme et l'aider à s'engager dans un projet de réduction ou d'arrêt
Alcool	Faire le point avec la personne sur sa consommation d'alcool et l'aider à s'engager dans un projet de réduction ou d'arrêt
Cannabis	Faire le point avec la personne sur sa consommation de cannabis et l'aider à s'engager dans un projet de réduction ou d'arrêt
Activité physique, sédentarité et alimentation	Donner les moyens aux personnes d'adopter des comportements favorables dans les domaines de l'activité physique, de la sédentarité, et de l'alimentation
Vie affective et sexuelle	Donner les moyens aux personnes d'adopter des comportements favorables à sa vie affective et sexuelle
Dépistage organisé des cancers	Informar et accompagner les personnes dans la compréhension des modalités de réalisation des dépistages organisés

En 2024 :



L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)



DEUX PROGRAMMES D'ETP

BIEN VIVRE AVEC MON DIABÈTE

(SELON PROTOCOLE NATIONAL)

> ENTRETIENS INDIVIDUELS



- 47** entretiens individuels d'inclusion (*Bilan éducatif partagé = BEP1*)
dont **14** en vulnérabilité sociale
- 9** entretiens individuels avec un professionnel de santé
- 32** entretiens individuel de fin de programme (*BEP2*)
- 22** entretiens individuel de suivi à 6 mois (*BEP3*)

> SÉANCES COLLECTIVES :



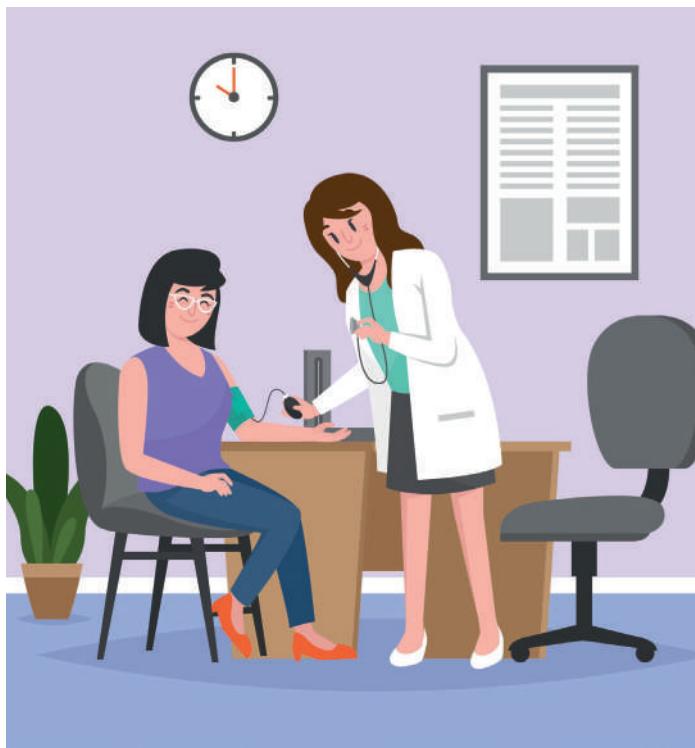
17

ATELIERS



105

PARTICIPANTS



MON COEUR C'EST POUR LONGTEMPS (SELON PROTOCOLE NATIONAL)

> ENTRETIENS INDIVIDUELS



- 54** entretiens individuels d'inclusion (*Bilan éducatif partagé = BEP1*)
dont **16** en vulnérabilité sociale
- 4** entretiens individuels avec un professionnel de santé
- 20** entretiens individuel de fin de programme (*BEP2*)
- 10** entretiens individuel de suivi à 6 mois (*BEP3*)

> SÉANCES COLLECTIVES :



10

ATELIERS



58

PARTICIPANTS

UNE VOLONTÉ DE RENFORCER LE TISSU PARTENARIAL EXISTANT AFIN DE MIEUX CIBLER NOTRE RECRUTEMENT

La prise en charge des populations éloignées du système de santé nécessite d'aller à leur rencontre, d'où l'importance des démarches visant à construire des partenariats avec les institutions et associations les accueillant et le Centre d'Examens de Santé.



En 2024,
86%
de la population a
été recrutée via un
partenariat

2,6 %
agents
d'accueils
CPAM

29,7 %
requêtes
CPAM

45,3 %
partenaires
locaux

8,4 %
INSERM
pour
Constances

ACTIONS EN DIRECTION DES PARTENAIRES LOCAUX

DES ACTIONS COMMUNES

- Avec les conseillers partenaires des différentes CPAM (22, 29, 56) :

Les associations caritatives



Les centres de formation



Les structures d'accueil de personnes en situation de handicap



Les structures et dispositifs d'insertion



Les missions locales



Les structures d'hébergement social



Les services du Territoire



Les établissements universitaires



Les autres partenaires





LES ACTIONS PHARES DE 2024 AVEC NOS PARTENAIRES

Une présentation de l'examen de prévention en santé (EPS) auprès de tous les salariés des Esatco du département à Quévert, Lamballe, Tréguier et Loudéac. Une information collective organisée par groupes, en fonction de leurs services (espace vert, restauration, sous-traitance et blanchisserie...).



Sensibilisation à l'examen de prévention en santé (EPS) au Lycée et Pôle Sup'Balavenne de Saint-Brieuc

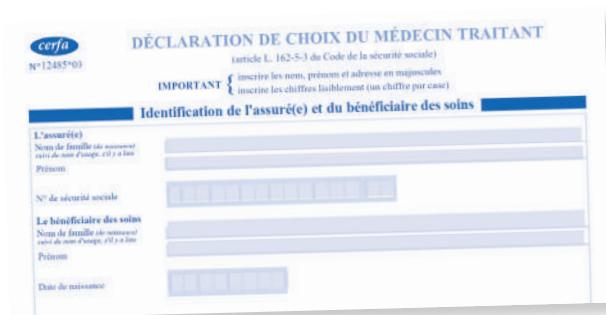
INFORMATIONS DÉLIVRÉES AUX ASSURÉS (ACCÈS AUX DROITS)

L'accueil des assurés au CES et ses antennes est l'occasion de les informer et de les accompagner de manière adaptée vers l'accès aux droits et aux soins :

Une vigilance particulière est portée par les équipes du CES sur l'entrée dans le parcours de soins.

ACCÈS AUX SOINS : LE CHOIX DU MÉDECIN TRAITANT

La **déclaration d'un médecin traitant** fait partie des objectifs poursuivis. Lors de l'inscription à l'EPS, la secrétaire vérifie l'existence ou non d'un médecin traitant et le jour du bilan, à l'accueil elle informe sur les avantages d'un suivi en parcours de soins. En l'absence de médecin traitant, le formulaire de déclaration du médecin traitant est remis. Au cours de la consultation médicale, le médecin peut reprendre ce sujet notamment si des soins consécutifs à l'EPS sont nécessaires.



cerfa
N°12485703

DÉCLARATION DE CHOIX DU MÉDECIN TRAITANT

(article L. 162-5-3 du Code de la sécurité sociale)

IMPORTANT { inscrire les noms, prénoms et adresse en majuscules
 { inscrire les chiffres facilement (un chiffre par case)

Identification de l'assuré(e) et du bénéficiaire des soins

L'assuré(e)
Nom de famille (de naissance)
ou de son épouse, s'il y a lieu
Prénoms
N° de sécurité sociale

Le bénéficiaire des soins
Nom de famille (de naissance)
ou de son épouse, s'il y a lieu
Prénoms
Date de naissance



ACCÈS AUX DROITS

La simplification des démarches et l'accompagnement des assurés sont intégrés aux missions du personnel.



489

détections ont été transmises aux conseillers Misas de la CPAM 22

30

info sur la déclaration du médecin traitant en 2024

BREST & QUIMPER

140

informations sur l'accès aux soins et accès aux droits en 2024

59

détections ont été transmises aux conseillers Misas de la CPAM 29

SAINT-BRIEUC

LANESTER

45

informations sur l'accès aux soins et accès aux droits en 2024

11

détections ont été transmises aux conseillers Misas de la CPAM 56

TOTAUX DES 4 SITES:

95

consultants ont bénéficié d'info sur la déclaration du médecin traitant en 2024

215

consultants ont bénéficié d'info sur la C2S en 2024.

559

détections ont été transmises aux conseillers Misas des CPAM 22, 29 et 56

VERS LA MISSION ACCOMPAGNEMENT SANTÉ (MISAS)



Pour renforcer son action auprès des publics fragiles, la COG 2018-2022 a prévu la généralisation dès 2018 des plateformes d'intervention départementales pour l'accès aux soins et à la santé (*Misas*) qui favorisent l'accompagnement personnalisé des publics fragilisés au sein de chaque circonscription. Ce plan, qui s'appuie sur l'ensemble des composantes de l'Assurance maladie (**service administratif, service médical et service social**) intègre également l'offre de prévention portée par l'Assurance Maladie et ses centres d'Examen de santé L'action Misas (*Mission Accompagnement Santé*) consiste à accompagner vers le système de santé, les assurés « en renoncement de soins » et propose une large mobilisation des acteurs territoriaux autour d'une plateforme qui assure un accompagnement très individualisé vers les soins. Les CES ont vocation à jouer un rôle important dans la détection des situations de renoncement aux soins et leur signalement vers la Misas.

Cette orientation a été déployée fin 2018 sur les 4 sites. Au cours de l'EPS, le personnel du CES identifie les personnes en renoncement aux soins et avec l'accord de celles-ci transmet les détections aux conseillers Misas des différentes CPAM qui recontactent l'assuré et prennent le relais.

INFORMATION SUR POUR LES JEUNES DE 6 À 24 ANS



Au cours de l'examen dentaire, le dentiste du centre d'examen de santé interroge et informe les jeunes concernés sur l'intérêt de la réalisation de la consultation M'T Dents chez le dentiste.

559

détections ont été transmises
aux conseillers Misas
des départements
22, 29 et 56,
en 2024, soit 5,4%.



367

bons de prise en charge
réédités et remis aux
consultants concernés,
soit à 15%
des jeunes

5

PARTICIPATION À DES ACTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

PARTICIPATION À DES ÉTUDES DE SANTÉ PUBLIQUE



Objectifs principaux

- ✓ Constituer un observatoire permanent de la santé des français
- ✓ Assurer un suivi des indicateurs de la loi de santé publique
- ✓ Constituer un support de recherches épidémiologiques
- ✓ Constituer une biobanque

Chef de projet

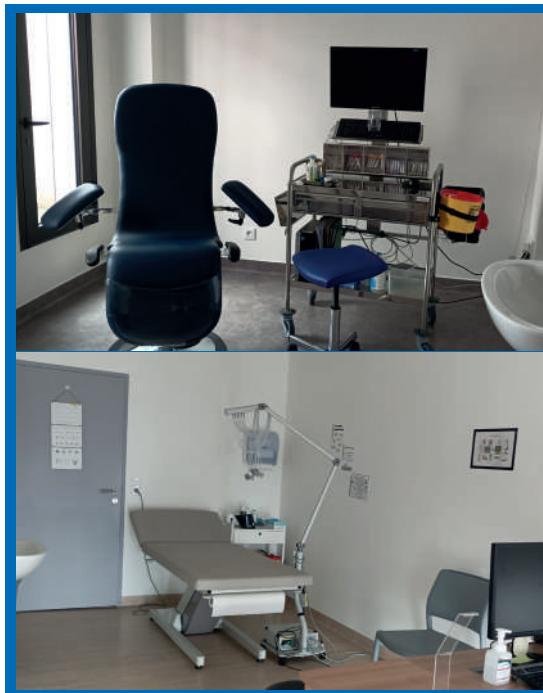
Docteur Marie Zins (Cetaf Inserm)

Promoteurs

CETAF, Unité mixte U687 Inserm/CNAM

Partenaires

DGS, Institut national de veille sanitaire (InVS), IReSP, Fondation de recherche sur l'HTA, Cnav, Insee



24
CES
constances



870 volontaires CONSTANCES

ont été reçus en 2024 après avoir été réinvités à passer un bilan de santé 4 ans après le précédent en 2020.

L'inclusion des 200 000 volontaires est terminée. Les campagnes de réinvitation à l'EPS sont gérées par l'INSERM.

Uniquement 8,8% de ces consultants sont en situation de précarité

6

QUELQUES DONNÉES DE SANTÉ DÉCOULANT DES RÉSULTATS DE L'EPS

QUELQUES DONNÉES DE SANTÉ DÉCOULANT DES RÉSULTATS DE L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ

Au cours ou à l'issue de l'examen de prévention en santé, les professionnels de santé du CES accompagnent les assurés qui en ont le plus besoin vers le système de santé selon 3 situations :

- 1 - **Les situations d'urgences médicales** pour lesquels le professionnel de santé doit interrompre l'EPS pour organiser une prise en charge immédiate du consultant **en raison d'un risque vital**.
- 2 - **Les événements médicaux préoccupants ou graves** pour lesquels le médecin du CES est amené à contacter le médecin traitant pour s'assurer avec lui de la prise en charge du consultant, ou directement avec le consultant si celui-ci ne dispose pas d'un médecin traitant
- 3 - **Dans le cadre de suivis socles** correspondant à différentes situations cliniques définies **ou dans le cadre d'actions d'accompagnement convenues au cours de l'EPS**, ceci dans le but de soutenir la motivation du consultant dans la réalisation de la prise en charge.

MOTIFS D'ALERTE AU MÉDECIN TRAITANT DÉCLENCHÉES EN 2024*



* : dans le cadre des suivis d'orientations, données extraites de SAGES 2

INCITATIONS À LA PARTICIPATION AUX CAMPAGNES DE DÉPISTAGE

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN



19
incitations
au dépistage*
sur 1 852 femmes
de 50 à 74 ans
reçues

Le dépistage du cancer du sein par mammographie fait l'objet d'une recommandation de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et d'un programme national de dépistage organisé pour les femmes de 50 à 74 ans.

Une invitation à pratiquer cet examen est systématiquement proposée tous les deux ans aux populations concernées. Une incitation au dépistage est réalisée par le médecin du CES lorsque la mammographie n'a pas été réalisée sur les 2 dernières années.

* : *Données extraites de SAGES 2 dans le cadre des suivis d'orientation socles : incitations au dépistage pour suspicion de risque élevé ou très élevé de cancer du sein ou de risque élevé ou très élevé connu avec un suivi spécifique non réalisé*

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Le dépistage du cancer colorectal s'adresse aux personnes de 50 à 74 ans qui reçoivent tous les deux ans une invitation de le CRCDCC Bretagne(**).

Une incitation au dépistage est réalisée par le médecin du CES aux consultants n'ayant pas réalisé le test de dépistage sur les 2 dernières années et aux consultants concernés par le dépistage par coloscopie (*antécédents familiaux, antécédents personnels, ...*) ne relevant pas du DOCCR et n'ayant pas réalisé de coloscopie sur les 2 dernières années.

91
Incitations au dépistage*
ET 637 TESTS REMIS
PAR LE MÉDECIN DU CES
sur 3823 consultants
de 50 à 74 ans reçus

Des tests de dépistage ont été remis directement au cours de la consultation médicale aux consultants n'ayant pas de médecin traitant, en concertation avec le CRCDCC Bretagne.

* : *Données extraites de SAGES 2 dans le cadre des suivis d'orientation socles : incitations au dépistage pour suspicion de risque élevé ou très élevé de cancer du sein ou de risque élevé ou très élevé connu avec un suivi spécifique non réalisé*

** : *Centre Régional de Coordination des Dépistages du Cancer*

Dépliant de l'Institut National du Cancer (Inca) remis aux patientes pour le dépistage du cancer du sein



Dépliant de l'Inca remis aux patients pour les sensibiliser au dépistage du cancer colorectal



JEUDI 12 SEPTEMBRE

à l'occasion de la journée des seniors proposée par la Foire Expo de Saint-Brieuc, les équipes de la prévention et du Centre d'exams de santé étaient présentes pour échanger avec les visiteurs sur le dépistage du cancer colorectal.



600
PERSONNES
SENSIBILISÉES



42
DÉPISTAGES
REMIS



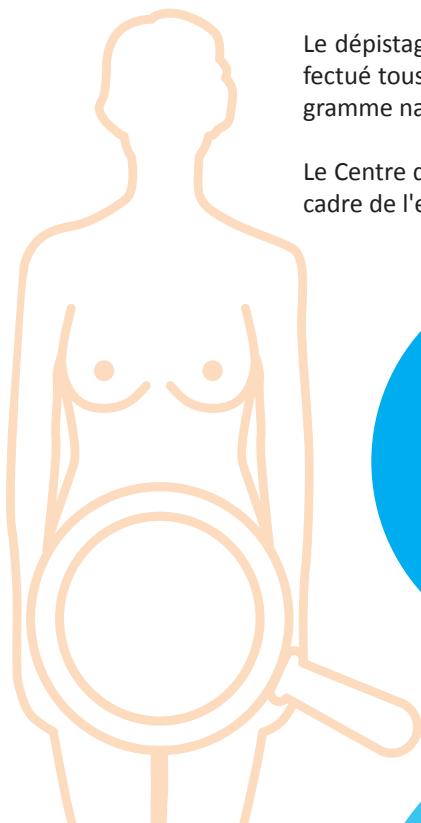
105
INVITATIONS
RÉÉDITÉES



DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Le dépistage est recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé. Un frottis doit être effectué tous les trois ans chez les femmes de 25 à 65 ans. Il ne fait pas encore l'objet d'un programme national de dépistage organisé mais d'une démarche individuelle.

Le Centre d'Examens de Santé propose aux patientes un frottis de dépistage individuel dans le cadre de l'examen de santé.



385

frottis réalisés

sur **3093** femmes
de 25 à 65 ans reçues



79

incitations au dépistage*

Pour les consultant
pour qui le frottis n'a pas
pu être réalisé au CES,
incitation à le faire avec
le professionnel
de leur choix

** : Données extraites
de SAGES 2 dans le cadre
des suivis d'orientation socles.*



▲
Dépliant de l'Inca remis
aux patients pour les
sensibiliser au dépistage
par le frottis cervical

PRINCIPAUX RÉSULTATS EN MATIÈRE DE SÉROLOGIES INFECTIEUSES (HÉPATITES B, C, VIH...)

Les consultants ont la possibilité de demander la réalisation d'une sérologie VIH. Les examens sont réalisés par le laboratoire du CES sur le site de Saint-Brieuc.

Cet examen est réalisé pour 35 % de la population reçue.

Le laboratoire du CES participe à la surveillance épidémiologique de ces pathologies (déclaration des cas à Santé Publique France).

En 2024

SÉROLOGIES VIH

3 651 sérologies réalisées

SOIT **35 %** DE LA POPULATION REÇUE

SÉROLOGIES VHB (AGHBs)

4 127 sérologies réalisées

SOIT **40 %** DE LA POPULATION REÇUE

SÉROLOGIES VHC

4 239 sérologies réalisées

SOIT **41 %** DE LA POPULATION REÇUE

TESTS SYPHILIS

3 431 tests réalisées

SOIT **33 %** DE LA POPULATION REÇUE

AIDE AU SEVRAGE TABAGIQUE : TABAC, ICI COMMENCEZ À ARRÊTER



TABAC
ici
COMMENCEZ
À **ARRÊTER**

Avec de l'aide, c'est plus facile !

L'équipe du Centre d'exams de santé
est là pour vous accompagner.

EN 2024,

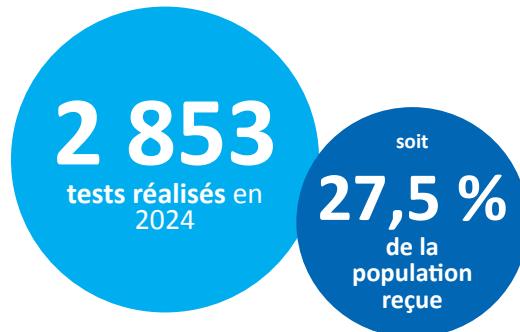
80

CONSULTATIONS D'AIDE
AU SEVRAGE TABAGIQUE
ONT ÉTÉ RÉALISÉES

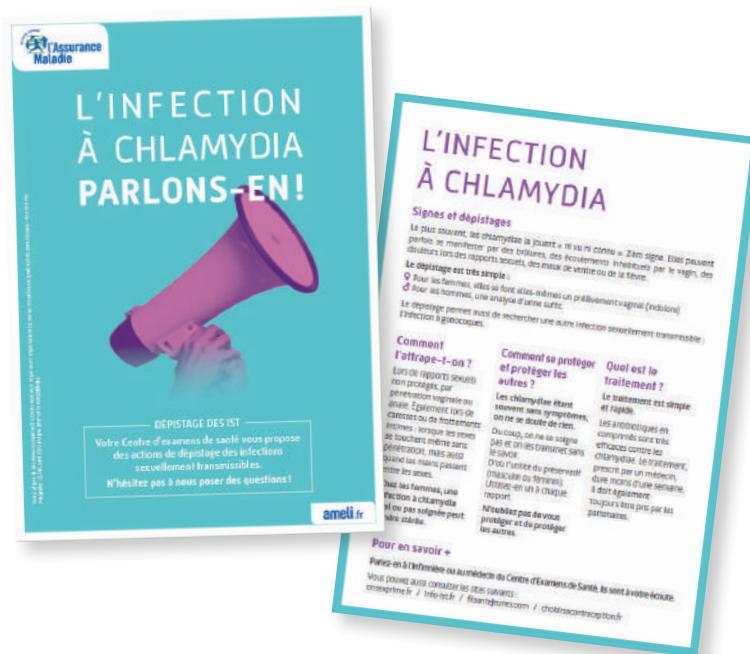
DÉPISTAGE DES IST (INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLE) À LA CHLAMYDIA SUR LES 4 SITES

Le CES effectue le dépistage des infections à Chlamydia depuis juillet 2019 sur les 3 antennes et depuis décembre 2020 sur le site de Saint-Briec.

Ce dépistage est proposé systématiquement à toutes les femmes entre 16 et 25 ans et tous les hommes entre 16 et 35 ans et aux consultant(e)s (*quelque soit l'âge*) présentant des facteurs de risques.



En cas de positivité, le médecin du CES contacte le consultant pour lui indiquer la conduite à tenir puis ces informations ainsi que le résultat lui sont adressés par courrier ainsi qu'à son médecin traitant. En l'absence de médecin traitant, le consultant est orienté vers le CeGIDD (*Centre Gratuit d'Information et de Dépistage*).



RATTRAPAGE VACCINAL PAR LE CENTRE D'EXAMENS DE SANTÉ

Vaccination : êtes-vous à jour ?

La vaccination de rattrapage pour les vaccins obligatoires pour les 18 ans et + est réalisée au CES, sur les 4 sites avec un déploiement sur les 3 antennes au cours du 1er trimestre 2021. La fourniture des vaccins est assurée par le Centre de vaccination des Côtes d'Armor et fait l'objet d'une convention avec l'hôpital Yves Le Foll de Saint-Brieuc.

Les vaccins concernés sont :

DTP : Diphtérie - Tétanos – Poliomyélite

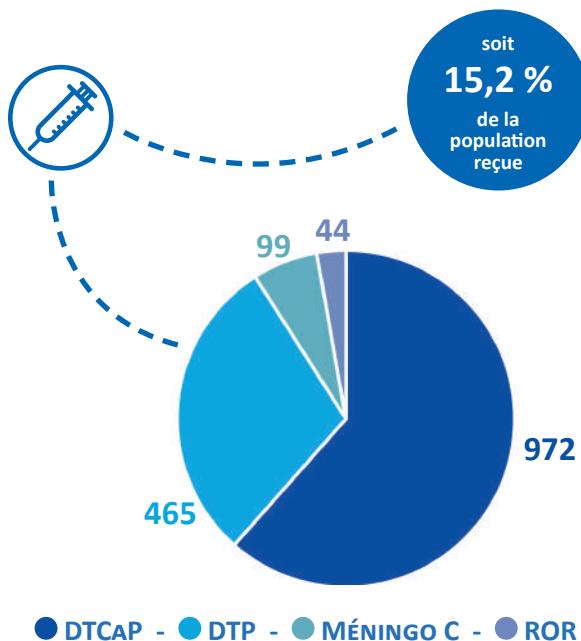
DTCaP : Diphtérie - Tétanos - Poliomyélite – Coqueluche

ROR : Rougeole - Oreillons – Rubéole

Méningocoque C : Méningite

Lors de l'examen clinique, le médecin du CES fait le point sur les vaccinations du consultant et leurs mises à jour et prescrit si besoin une vaccination de rattrapage. L'injection est réalisée le jour-même lors de l'EPS au centre, par le médecin lui-même ou par une infirmière du CES.

1 580
INJECTIONS RÉALISÉES EN 2024
SUR LES 4 SITES DU CES



2024 Calendrier simplifié des vaccinations

Vaccinations obligatoires pour les nourrissons

Âge approprié	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	15-18 mois	4 ans	11-14 ans	14 ans	25 ans	45 ans	65 ans et +
BCG														
DTP														Type III (18 ans)
Coqueluche														
Hib														
Hépatite B														
Pneumocoque														
ROR														
Méningocoque C														
Rougeole														
Méningocoque B														
HPV														
Grappe														Type 1 (18 ans)
Covid-19														Type 1 (18 ans)
Zona														

REPUBLICQUE FRANÇAISE
Santé publique France

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE DES CONSULTANTS PAR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DU CES



70 injections

injections réalisées en janvier et février 2024 (campagne 2023 / 2024)

254 injections

réalisées d'octobre à fin décembre 2024 (campagne 2023 / 2024)

Une action poursuivie en janvier et février 2025.

CAMPAGNE 2024 / 2025 : VACCINATION CONTRE LA GRIPPE DU PERSONNEL CPAM PAR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DU CES



93 agents CPAM22 (dont 22 agents du CES)

Parce que
vous pouvez
les croiser
n'importe où,
**faites-vous
vacciner
contre la grippe
et le Covid-19.**



65
ans



Ne choisissez pas :
faites-vous vacciner contre la grippe et contre le Covid-19.

PARLEZ-EN À UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ

7

CONCLUSION

CONCLUSION



En 2024, le centre d'exams de santé de Saint-Brieuc et ses antennes ont reçu :



9 496

CONSULTANTS

pour l'examen de Prévention
en santé,



870

VOLONTAIRES CONSTANCES.

(soit 8,4% des EPS réalisés)



6 025

CONSULTANTS EN

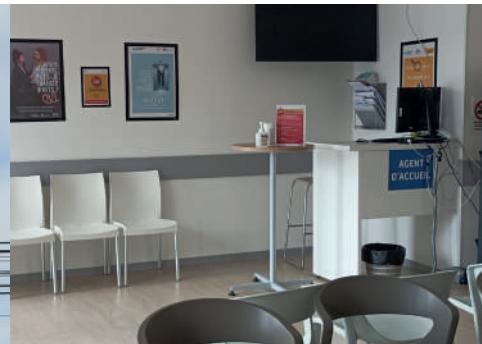
SITUATION DE PRÉCARITÉ

(soit 62,6% des EPS hors Constances)

soit **10 366** bilans

*« Un grand merci à toute l'équipe du CES pour son implication au quotidien
et sa faculté d'adaptation au changement. »*





CPA 2025 - Côtes d'Armor - Service communication - 2025



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

CENTRE D'EXAMENS DE SANTÉ
DE SAINT BRIEUC & SES ANTENNES